

Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal**En date du 03 AOÛT 2023****A 18 heures 30****Secrétaire de séance** : M. BOURGEOT Alix**Membres présents** :M. MACHARD Bruno
M. BUCHER Noël
M. GALLAND Jean-François
Mme TISSERAND Martine
Mme MANTEY Josiane
M. DOMINGUES YvesMme HURAUX Hélène
M. BOURGEOT Alix
Mme MAGUEY Valérie
M. PUJOL Gilbert
M. CARDOT Jules
Mme BATOT-FRANÇOIS Valérie**Absent excusé** : M. CLOT Jean-Paul**Absente** : Mme GAULIARD Cécile**Pouvoir** : M. CLOT Jean-Paul à Mme MANTEY Josiane**EN DELIBERE****VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE REUNION DU CONSEIL**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le procès-verbal de sa dernière réunion en date du 16 juin 2023.

DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE EN VERTU D'UNE DELEGATION :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

- Vu l'article L2122-22 du CGCT,
- Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du 05 juin 2020,
- Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le maire fait part au conseil municipal qu'il a été amené à signer les documents listés ci-dessous :

• Décision n°11 du 29 juin 2023 :

En ce qui concerne le marché de travaux/accessibilité du bâtiment de l'hôtel de ville – aile ouest, **signature d'un avenant n°01 au lot 05 (Electricité) le 29 juin 2023**, concernant des travaux supplémentaires par l'entreprise PINGON PERREY DB pour des travaux télécom.

Le montant du devis signé correspondant à cet avenant s'élève à 990 € HT soit 1 188.00 € TC ce qui amène un montant total du lot 05 à 24 930.00 € HT soit 29 916.00 € TTC.

CREATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS ET SON RESEAU DE CHALEUR : CHOIX DU BUREAU DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Dans le cadre du projet de travaux pour création d'une chaufferie bois et son réseau de chaleur à Vauvillers, en ce qui concerne la mission de maîtrise d'œuvre nécessaire pour étude préalable à ces travaux, plusieurs

entreprises ont répondu sur le site des marchés publics, la date limite de dépôt était portée au 21 juillet 2023 à 17h.

Après ouverture des plis et analyse par l'assistant à maîtrise d'œuvre, le bureau BE.SA.CE. (Courcuire 70150), 4 offres ont été déposées par des bureaux d'étude, les montants s'élevaient de 42 740 € HT à 62 130 HT.

Celle des 4 prestataires suivants :

- BET SYLVIN Maxime (88200 ST NABORD),
- COLIN Architecte (88200 DOMMARTIN LES REMIREMONT),
- SPEI (88200 ST NABORD),
- BAC (88200 ST NABORD).

Est retenue pour un montant total HT de 45 360 € car la plus intéressante, en effet, la note pondérée globale a été la meilleure (valeur technique et prix confondus).

Après délibération à l'unanimité le conseil municipal accepte la proposition des 4 prestataires mentionnés ci-dessus pour le montant total de 45 360 € HT soit 54 432 € TTC.

Le maire est chargé d'effectuer toutes les démarches administratives correspondantes (notifications...) notamment les demandes de subventions éventuelles pour ce dossier et comptables qui en découleront (mandats de paiement...).

REMBOURSEMENT DE L'AVANCE DU PAIEMENT DE LA CARTE GRISE A MONSIEUR LE MAIRE POUR LE NOUVEAU VEHICULE DES POMPIERS

Suite à l'attribution à titre gratuit par la Commune d'un ancien véhicule du SDIS70, un RENAULT KANGOO immatriculé BY-319-TV pour le CPI de Vauvillers, le maire informe le conseil municipal que pour l'obtention de la future carte grise il est nécessaire de payer en ligne sur le site sécurisé de l'ANTS.

Or, la commune ne possédant pas de carte bancaire, M. le Maire a dû personnellement avancer la somme de 141.76 € au titre du paiement d'avance de cette nouvelle carte grise.

Il convient donc de la lui rembourser.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal accepte le remboursement de la somme mentionnée ci-dessus à M. le Maire et autorise ce dernier à effectuer les démarches administratives et comptables qui en découleront.

PROJET DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN LOCAL DE LA POSTE SIS RUE MARCOT : MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancien local de la Poste, sis rue Marcot à Vauvillers, pour l'accueil prochain d'un professionnel de santé (psychomotricienne), le maire fait part au conseil municipal qu'il est nécessaire de faire appel à un bureau d'étude dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre.

Il est donc nécessaire de solliciter un devis à plusieurs bureaux qui seraient chargés de cette mission.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité ce projet de réhabilitation et charge le maire d'effectuer la consultation auprès de plusieurs bureaux d'étude et l'autorise à effectuer toutes les démarches administratives et comptables qui en découleront (signatures...), notamment les demandes de subvention auprès des différentes administrations correspondantes.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Arrivée du nouveau médecin**

Le maire confirme l'arrivée à compter du 18 septembre du docteur Manon Watiotienne. Ce médecin exercera dans le cabinet de Mme Perrin avec laquelle elle partagera ses journées. Les patients peuvent d'ore et déjà prendre rendez-vous avec ce praticien au numéro habituel ou sur recep.tel.fr

- **Projets extension du pôle éducatif, maison de santé et rénovation de l'ex local de la poste**

Le maire informe le conseil que les membres du syndicat des écoles du château qui se sont réunis le 7 juillet ont validé le lancement du projet d'extension du pôle éducatif qui permettra de regrouper les deux classes de maternelle et les autres classes de primaire sur le même site. Ce regroupement permettra de libérer le bâtiment abritant l'actuelle maternelle qui sera repris par la commune, actuel propriétaire. Dès septembre, un projet de réhabilitation et de reconversion de ce bâtiment sera engagé par la municipalité pour transformer cette structure en maison de santé qui permettra d'offrir un espace de travail adapté pour trois médecins et pour un assistant médical. Dans le même temps des travaux seront entrepris pour la rénovation et la reconversion de l'ex local de la Poste pour en faire un cabinet médical qui accueillera une psychomotricienne ayant manifesté le souhait de s'installer sur la commune.

- **Travaux route de la Maladière**

Le maire informe le conseil que 1 600m de voirie de la route de la Maladière ont été remis en état. Une dernière couche de protection sera posée à l'automne. Le montant des travaux s'élève à 29 109 € HT financés à hauteur de 20,30% par le département.

- **Pose de poteaux pour la fibre**

Le maire informe le conseil que dans le cadre du déploiement de la fibre optique, 15 nouveaux poteaux ont dû être posés à proximité des poteaux EDF existants qui ne pouvaient supporter une charge supplémentaire.

- **Un nouveau véhicule pour les pompiers**

Le maire informe le conseil que suite à la demande qu'il avait formulée en début d'année auprès du SDIS 70, un nouveau véhicule Renault Kangoo a été gracieusement donné par le département en remplacement du Peugeot Partner dont l'état n'était plus adapté aux interventions en sécurité. Le Peugeot Partner sera mis en vente et le montant de cette vente sera utilisée pour l'achat d'équipement pour nos sapeurs-pompiers.

- **Cours de Yoga dès septembre**

Le maire informe le conseil que dès le 5 septembre des cours de Yoga seront dispensés à Vauvillers par Mme Cendrine Jankowsky. Ces cours se dérouleront tous les mardis en 2 séances : de 17H00 à 18H15 et de 19H00 à 20H15. Une séance « Essai - découverte » sera proposée fin août. Une information à ce sujet sera prochainement diffusée sur notre site Internet, sur Panneapocket ainsi que sur la page facebook.

FIN DE LA SEANCE A 19 H 30

Le secrétaire

M. BOURGEOT Alix



Le maire
M. MACHARD Bruno

